

L'inflation : Définition par l'Insee

*L'inflation est la **perte du pouvoir d'achat** de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix. Elle doit être distinguée de l'augmentation du coût de la vie. La perte de valeur des unités de monnaie est un phénomène qui frappe l'économie nationale dans son ensemble, sans discrimination entre les catégories d'agents. Pour évaluer le **taux d'inflation** on utilise **l'indice des prix** à la consommation (IPC). Cette mesure n'est pas complète, le phénomène inflationniste couvrant un champ plus large que celui de la consommation des ménages.*

“Quand on réfléchit à la substance de la monnaie, on réalise qu'à part les situations singulières où un étalon métallique (l'or, par exemple) est utilisé, la valeur de la monnaie repose exclusivement sur la confiance. La monnaie est donc un acte de foi dans la pérennité des systèmes étatiques et sociaux. En effet, si cette monnaie n'a pas de valeur intrinsèque (ce qu'on qualifie de monnaie sui generis), sa fiabilité résulte de la croyance en la stabilité de son pouvoir d'achat futur.

C'est pour cette raison que la monnaie créée par la BCE suscite des questions, dont la principale est de savoir si elle générera plus de richesse – au sens de la formation de capital – que l'effet inflationniste impliqué par la création monétaire. La réponse est aujourd'hui négative, puisque la création monétaire finance des dettes publiques qui n'entretiennent que des dépenses courantes et non des dépenses en capital. La création monétaire de la BCE n'entraîne par conséquent aucune formation de capital et n'engendre pas de richesses.

Ceci étant, cette création monétaire est indispensable puisque les dettes publiques sont devenues impayables. C'est donc la **création monétaire**, naturellement inflationniste, qui va financer l'Etat-providence.

L'inflation n'est pas injuste si elle frappe exactement les mêmes contribuables que ceux qui auraient été imposés si l'impôt, plutôt que l'inflation, finançait les dettes publiques. Mais si l'inflation frappe uniquement l'épargnant, c'est un impôt aveugle sur le capital. Le débat politique sur l'indexation des salaires et la protection de l'épargne est donc essentiel. Il exige la même clairvoyance et le même discernement politique que l'établissement d'une politique fiscale.

Puis il y a cette incontournable réalité monétaire : au-delà de la création monétaire, c'est la BCE qui pilote aujourd'hui le contrat social européen en déterminant dans quelle mesure l'inflation sera tolérée au titre de substitut à l'impôt. Quand son président déclare qu'il faut assumer la fin de l'Etat-providence, il ne dit rien d'autre que l'avenir sera différent et que la corruption monétaire de la monnaie par l'inflation a ses limites. La BCE définit la valeur de la monnaie, donc celle du temps.

En prononçant la fin de l'Etat-providence, Mario Draghi nous a donc prévenu : le futur sera plus cher, monétairement mais aussi budgétairement.”